

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Béarn

Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire, tenue le lundi 24 avril 2023 à 19 h à la salle Fleur de Lys au 28, 2^e Rue Nord à Béarn.

Présences :

Mme Sonia Beauregard, conseillère
Mme Céline Lepage, conseillère
M. Luc Turcotte, conseiller
M. Daniel Parent, conseiller
M. Mario Ouellet, conseiller
M Rock Arpin, conseiller

Absence :

M. Luc Lalonde, maire

Autres présences:

M. Éric Chalifoux, coordonnateur des travaux publics
Mme Mamou Kaba, directrice générale et greffière-trésorière adjointe
Mme Lynda Gaudet, directrice générale et greffière-trésorière

ORDRE DU JOUR

1. Reprise de séance
2. Projets RSGE
3. Ressources humaines
 - 3.1. Subvention salariale
 - 3.2. Gestion du temps supplémentaire
 - 3.3. Équipement de protection individuelle
4. Vente de matériel
5. MRC de Témiscamingue
6. Période de questions
7. Levée de la réunion

1. REPRISE DE SÉANCE

À 19 h la mairesse suppléante constate le quorum et déclare la reprise de l'assemblée.

2. PROJETS RSGE

2023-04-092

Autorisation de travaux

Considérant que le changement de local pour le projet de service de garde en milieu communautaire a été accepté;

Considérant que ce dernier sera situé dans un immeuble municipal situé au 4, 2^e Rue Nord;

En conséquence, il est proposé par Sonia Beauregard et résolu que ce conseil autorise les travaux d'aménagement intérieur du bâtiment et affecte au paiement de la dépense une somme de 30 000 \$ provenant du programme PROBAN du ministère des Affaires municipales.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil.

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Béarn

2023-04-093 Entreposage d'équipements du minigym

Il est proposé par Céline Lepage et résolu que le conseiller Rock Arpin se joigne au coordonnateur des travaux publics pour faire le tri dans les équipements du minigym pour fin d'entreposage.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil.

3. RESSOURCES HUMAINES

3.1. SUBVENTION SALARIALE

2023-04-094 Demande de subvention salariale

Considérant que la municipalité désire procéder à l'embauche d'un journalier pour les travaux publics

En conséquence, il est proposé par Céline est résolu, que ce conseil ;

- Dépose à Emploi-Québec une demande de subvention salariale pour un journalier des travaux publics;
- Autorise la directrice générale, Lynda Gaudet, à agir et à signer, pour et au nom de la municipalité, tous les documents requis par la présente demande.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil.

3.2. GESTION DU TEMPS SUPPLÉMENTAIRE

2023-04-095 Considérant qu'il y a lieu d'apporter une précision en lien avec la semaine normale de travail comme prévu au Manuel de l'employé;

Considérant que cette précision a pour but de considérer les absences préalablement autorisées;

En conséquence, il est proposé par Mario Ouellet et résolu que ce conseil détermine qu'aux fins du calcul de temps supplémentaire, les absences préalablement autorisées font partie de la semaine normale de travail.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil.

3.3. ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

2023-04-096 Considérant que la municipalité fournit à ses employés les équipements de protections individuelles;

Considérant la demande faites par les employés d'inclure à la liste des équipements un manteau printemps-automne;

Considérant que les manteaux d'hiver fournis aux employés ne peuvent se convertir en manteau printemps-automne;

En conséquence, il est proposé par Céline Lepage est résolu que ce conseil fournisse aux employés le manteau printemps-automne et

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Béarn

pour les prochains manteaux d'hiver prévoir, si possible, l'achat de manteaux convertibles.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil.

4. VENTE DE MATÉRIEL

2023-04-097

Considérant que le conseil a mis en vente au moyen d'appel de proposition une boîte de camion;

Considérant que deux offres ont été déposées;

En conséquence, il est proposé par Sonia Beauregard et résolu que ce conseil vende le vieux la boîte de camion à Isabelle Turcotte pour le prix de 100 \$ chargement inclus.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil.

5. MRC DE TÉMISCAMINGUE

2023-04-098

Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie

Considérant l'adoption par ce conseil de la politique de la famille et des aînés et de son plan d'action;

Considérant que les citoyens, notamment les aînés ont exprimé le souhait d'avoir des endroits où s'asseoir un peu partout dans le village lorsqu'ils circulent à pied;

Considérant que la municipalité de Béarn désire présenter une demande de financement à la MRC dans le cadre de la politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie pour la réalisation du projet des "Haltes urbaines";

En conséquence, il est proposé par Daniel Parent et résolu que ce conseil autorise l'agente de développement, Mme Aseline Exavier à déposer ledit projet des Haltes urbaines à la MRC de Témiscamingue et à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents en lien avec le projet.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

7. LEVÉE DE LA RÉUNION

2023-04-098

Il est proposé par Céline Lepage et résolu que la présente session soit levée à 19 h 35.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil.

Procès-verbal du conseil de la municipalité de Béarn

Mairesse suppléante
trésorière

Directrice générale et greffière-

« Je, Luc Lalonde, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maire
